

FICHE PROFIL DE BAINNADE - Synthèse (Page 1/2)

Date d'élaboration (ou de mise à jour du profil) :

Automne 2012

Région/ Département : **PACA / Hautes Alpes (05)**

Commune : **VEYNES**

Site de Baignade : **PLAN D'EAU DES ISCLES**

Contact de la personne responsable de la baignade

Monsieur le Maire de Veynes
Place de la république - 05 400 VEYNES - Téléphone : 04 92 58 10 22

DESCRIPTION GENERALE DU SITE DE BAINNADE

Caractéristiques physiques de la zone de baignade

Rive d'implantation de la (des) plage(s):	Partie nord-est
Nature des plages:	Sable et graviers
Equipements et usages de la zone de baignade	
Période de fréquentation :	1 ^{er} Juillet au 31 Août
Equipements sanitaires:	Oui (3 blocs sanitaires)
Poste de secours et heures de surveillance:	Oui : 12:00-19:00
Stationnement:	Parking au bout du chemin d'accès
Usages nautiques / loisirs aquatiques:	Oui : Engins nautiques à pédales
Accès aux animaux:	Non
Autres équipements:	Douches, restaurants, jeu pour enfants, aire de pique-nique, aire de camping-car

Photographie illustrative



Plage du plan d'eau des Iscles

Localisation et Schéma de la zone de baignade



HISTORIQUE DU CLASSEMENT QUALITE DU SITE DE BAINNADE

Année	2008	2009	2010	2011	2012
Classement qualité (Directive 1976) :	B	B	A	A	A

A : eau de bonne qualité - B : eau de qualité moyenne - C : eau momentanément polluée - D : eau de mauvaise qualité

Description des épisodes de pollutions au cours des dernières années :

Coloration verdâtre de l'eau signalée en 2010.

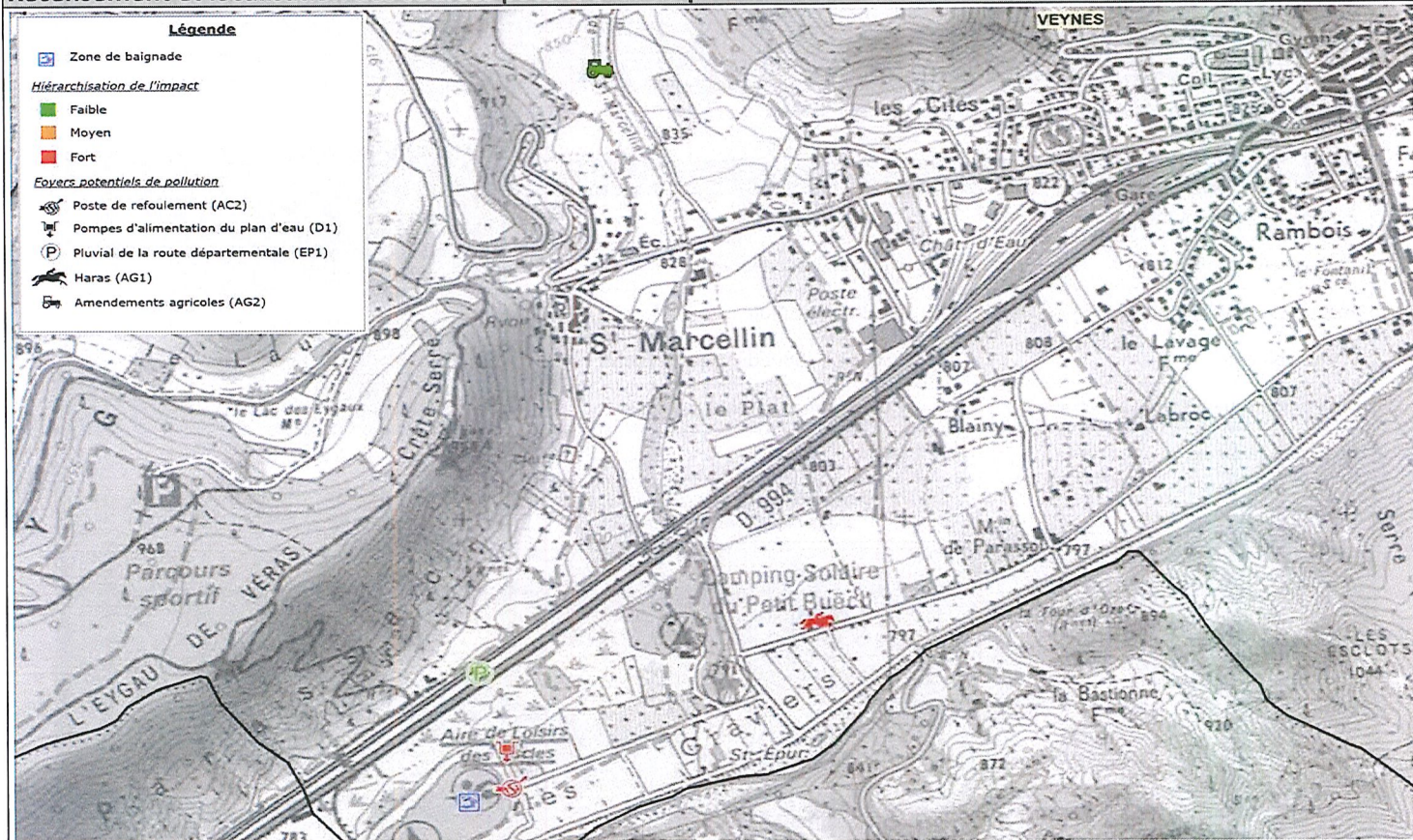
Commentaires éventuels :

Le plan d'eau des Iscles est une retenue artificielle créée en 1985. Le plan d'eau est alimenté par une source naturelle située à proximité.
Le lac permet également l'activité de la pêche, avec délivrance d'un permis de pêche sur la commune.

FICHE PROFIL DE BAINNADE - Synthèse (Page 2/2)

Département :	Hautes Alpes (05)	Commune :	VEYNES
Site de Baignade :	PLAN D'EAU DES ISCLES		

Recensement et localisation des sources potentielles de pollutions



Gestion préventive - Programme des travaux

Diagnostic			Gestion préventive des pollutions		Plan d'actions
Principaux foyers de pollution	Type des foyers de pollution	Impact	Mesures de surveillances	Indicateurs suivis	Description des principales mesures de réduction des pollutions
Poste de refoulement du plan d'eau des Iscles (AC2)	Pollution potentielle	Fort	Surveillance quotidienne du bon fonctionnement de l'ouvrage	Voyent lumineux Débordement	Mise en place d'un système de télésurveillance complet
Centre équestre (AG1)	Pollution avérée	Fort	Action de sensibilisation Création de zones tampons Mise à niveau du traitement du fumier	Développement algual	- Création de zones tampons enherbées entre le Fontenil et les paddocks de 5 m de largeurs - Talutage des berges - Mise en place d'une filière réglementaire de traitement et d'évacuation des fumiers
Amendements des terrains agricoles du secteur de Saint Marcellin (AG2)	Pollution avérée	Faible	Traitement du plan d'eau	Développement algual	- Réalisation d'une zone humide de consommation des nutriments, en amont du plan d'eau des Iscles
Pompes d'alimentation du plan d'eau	Pollution potentielle	Fort	Gyrophare sur le local de pompage	Arrêt des pompes	- Acquisition de pompes de secours
Puits du captage	Pollution potentielle	-	Vérification hebdomadaire de l'état de propreté du site à moins de 35 m du puits	Paquage d'animaux Présence de déjection	- Mise en place d'un arrêté communal - Mise en place de panneaux d'informations
Plan d'eau	Pollution avérée	-	Traitement du plan d'eau	Développement algual	- Curage décennal d'une partie du plan d'eau - Poursuite du traitement habituel du plan d'eau
Plages de la zone surveillée	Pollution avérée	-	Traitement des berges subissant le piétinement des baigneurs	Turbidité de l'eau	- Renouvellement du matériaux des plages - Mise en place d'un géotextile

Entretien régulier des abords du site

Suivi quotidien du plan d'eau des Iscles, couleur, transparence, température, mousses, odeurs ;
Algues et Cyanobactéries : vigilance accrue aux éventuels changements anormaux de coloration, efflorescences et/ou irisations suspects.